LETTRE AUX VRAIS AMIS DE LA RÉVOLUTION.

MES CHERS CONCITOYENS;

IL y a quinze mois nous rompions nos fers; nos Ennemis, autrefois nos tyrans, trembloient & fuyoient. Nos premiers pas dans le champ de la liberté étoient assurés par de braves défenseurs, par des hommes dressés aux combats. Nous leur avions communiqué notre civisme, ils nous inspiroient leur courage. A notre tête marchoit un Général que nous avions jugé digne de servir la Patrie. De l'union, de la confiance réciproque naissoient la force & la sécurité.

Aujourd'hui le soupçon menace de tout détruire. Ces Soldats, qui juroient de mourir pour nous, sont peut-être tout près d'abandonner la cause publique, pour devenir les instrumens du Despotisme; ce Général, long-temps l'idole du Peuple, n'est peut-être lui-même qu'un traître, prêt à sacrifier notre Liberté à son ambition. Si cela est, point de grâce pour les coupables. Les Romains mirent à mort le fils de leur premier Consul, de Brutus, qui les avoient délivrés des Tarquins; ils précipitèrent Manlius du haut du Capitole, qu'il avoit défendu contre les Gaulois; & le sang de ces victimes, immolées à la Patrie, cimenta, pour six-cents ans, la liberté du premier Peuple du monde.

Mais ſi nous étions dans l'erreur, ſi nos Ennemis n'eſpérant point de nous vaincre par la force, employoient la ruſe pour nous diviſer; ſi, trompés par de fauſſes apparences, nous allions les faire triompher, en nous livrant à la plus noire ingratitude; ſi nous renouvellions la ſcène horrible des Athéniens, condamnant à boire la cigüe leur Phocion qu'ils honorèrent enſuite d'une ſtatue!..... O mes Concitoyens! notre gloire, notre intérêt, notre Liberté même dépendent du jugement que nous allons porter, du parti que nous allons prendre, & nous impoſent la loi de faire l'examen le plus rigoureux.

Une grande queſtion ſe préſente : doit-on ſe fier encore aux Compagnies du Centre de l'Armée Pariſienne, & particulièrement aux ci-devant Gardes-Françoiſes? Doit-on ſe fier au Commandant-Général de cette Armée? Pour éclaircir ces doutes, remontons à l'époque de la Révolution, & ſuivons-là juſqu'au moment préſent.

Lorſque, tremblans pour nos Légiſlateurs, nous pouvions craindre que cette lueur de Liberté qui nous avoit ſéduits ne fût qu'un éclair perfide; lorſque des Troupes ennemies étoient aux portes de Paris, lorſque le canon menaçoit nos demeures, que le ſignal du carnage ſe donnoit aux Tuilleries, que nos Citoyens frémiſſoient d'une rage impuiſſante & levoient au Ciel des mains déſarmées; qui de nous ne crut point voir des Anges tutélaires dans les Gardes Françoiſes qui ſe confondoient avec nos Bourgeois, armés ſur le champ de tout ce que la fureur leur préſentoit.

Tandis que nos Electeurs s'occupoient du ſoin d'établir de l'ordre dans la Capitale, & que, par leur prudence & leur courage, ils ſauvoient la France entière; tandis qu'au ſon du tocſin les Temples ſe rempliſſoient de Citoyens qui, par des Emiſſaires, entretenoient une correſpondance active entre tous les Quartiers & l'Aſſemblée des Electeurs, permanente à l'Hôtel-de-Ville; forts de

l'appui des Gardes-Françoifes, auxquels fe réunirent bientôt d'autres Soldats Patriotes, nous nous emparions des Invalides & de la Baftille.

Qui de nous pourroit oublier ce jour, où dans l'ivreffe de la victoire, & pour en affurer le fuccès, les Parifiens proclamèrent M. Bailly, Maire de Paris, & M. de la Fayette, Commandant de leur Garde-Nationale ? Mais ce que tout le monde ne fait pas, c'eft qu'à l'Hôtel-de-Ville, au milieu des Electeurs, au milieu d'une foule immenfe, les Soldats qui s'étoient montrés Citoyens, entourèrent le Maire, prefsèrent le Général, au moment qu'il faifoit à la Nation le ferment de fidélité, & fe mirent fous la fauve-garde du Peuple, qu'ils contribuoient à rendre libre, en jurant de mourir pour lui; ils s'étoient mis, en effet, volontairement dans cette néceffité, puifque fi la Révolution n'eut pas réuffi, le fupplice & l'infamie les attendoient.

En quoi ces braves-gens ont-ils démérité depuis ? Affurément ce n'eft point dans les journées des 5 & 6 Octobre 1789, lorfqu'ils fervirent fi bien leur Patrie & leur Roi. Ils nous ont aidés à recouvrer notre liberté, cela eft inconteftable : je n'en concluerai pas qu'ils aient acquis le droit de nous faire la loi ; mais que, pour être juftes, nous leur devons un fort affuré, équivalent au moins à celui qu'ils auroient pu conferver, s'ils n'euffent préféré la Patrie aux foins de leurs intérêts. Sans nos Soldats des Compagnies du centre, point de Révolution, fans Révolution, point d'armée Parifienne, fans armée Parifienne, point de Liberté, point de Conftitution.

Eh bien ! chers Concitoyens ! les compagnies du centre ont elles un fort affûré, puifqu'il eft vrai que la Garde-Parifienne n'aura pas befoin, par la fuite, de fix mille hommes de troupe foldée ? Après avoir compofé la garde du Roi, après avoir eu, comme ils s'en glorifient eux-mêmes, le bonheur d'être frères d'armes de leurs Concitoyens, ces foldats peuvent-ils envifager fans douleur

l'inſtant où pour prix de leur civiſme, ils ſe trouveroient abſolument ſans état comme ſans reſſources ? Une pareille incertitude de leur ſort n'eſt elle pas bien propre à leur donner des craintes ?

L'Aſſemblée Nationale avoit laiſſé entrevoir qu'un jour le Roi auroit une garde particulière pour ſoulager les Citoyens Volontaires dans leur ſervice. Un papier public très-répandu avoit annoncé que le Roi étoit ſur le point de former cette garde ; qu'on étoit dans l'intention d'en éloigner tous ceux qui ſe ſont voués à la Révolution, & qu'on choiſiroit pour ſes Chefs, ces anciens Officiers des Gardes-Françoiſes qui ſe ſont montrés ſi fidéles au ſiſtême miniſtériel. L'inquiétude s'empare des Compagnies du Centre, elles prévoyent leur deſtruction prochaine, ou leur humiliation, mille fois plus inſupportable ; elles s'adreſſent à leur Commandant.

Le Général perſuadé qu'il n'y a qu'un pas de l'inquiétude au murmure, & du murmure au ſoulévement ; voyant d'ailleurs le plus grand danger à ce que le Roi qui s'eſt déclaré le Chef de la Révolution, pût être ſoupçonné de vouloir éloigner de ſa Perſonne les premiers auteurs de cette Révolution, ſupplie le Roi lui-même de s'expliquer ſur le compte des Compagnies du Centre, en cas qu'il ſoit formé pour ſa Garde un Régiment d'Infanterie Françoiſe. Le Roi toujours plein de bonté, toujours ferme dans le parti qu'il a pris de ſoutenir la Conſtitution, répond au Général de manière à raſſûrer les Soldats du Centre. Mais la fermentation continue, elle s'augmente ; M. de la Fayette apprend qu'une aſſemblée eſt convoquée à l'ancien dépôt des ci-devant Gardes-Françoiſes ; il craint qu'une exploſion ne réſulte du mécontentement de braves gens qui ſe croyent abandonnés & payés d'ingratitude ; il a dans ſes mains de quoi les tranquilliſer ; il mande deux Grenadiers par Compagnie & leur lit le billet du Roi. Ces Députés concertent entr'eux la lettre dont copie eſt ci-

jointe (1), qu'ils adreſſent à leurs Camarades. Cette lettre raméne le calme ; elle ne devoit avoir d'autre effet ; mais l'envie s'en empare, elle la commente, répand ſur elle ſon venin, & voilà tout de ſuite qu'elle imagine voir une coalition entre les Soldats du Centre, le Général & le Roi lui-même qu'elle ne craint pas de calomnier.

Vous l avez ſous les yeux, chers Concitoyens, elle eſt fidelle cette Lettre, reliſez-là ſans prévention, en vous mettant à la place des Soldats qui l'ont écrite. Vous tremblerez, non pas de ce qu'on veut vous faire accroire, mais des menées ſourdes, que les ennemis du bien-public ſavent pratiquer ſi adroitement. Que ſignifient ces mots ? « *Tandis que ſuivant l'impulſion qui nous étoit donnée par des hommes qui avoient ſu capter notre confiance, nous nous laiſſions peut-être aller à de fauſſes démarches* » ; ſinon que l'on excitoit les Soldats du centre à l'inſubordination, & à renouveller à Paris les ſcènes de Nancy. Et plus loin : « *pour éloigner de nous juſqu'à l'ombre du ſoupçon.* » Sans doute on en avoit jetté ; nos ennemis n'ignorent pas que le

---

(1) « Nous ſouhaitons tous que notre ſort ſoit décidé. Mais tandis qne nous cherchions les moiens de parvenir à l'objet de nos déſirs, tandis que ſuivant l'impulſion qui nous étoit donnée par des hommes qui avoient ſu capter notre confiance, nous nous laiſſions peut-être aller à de fauſſes démarches, notre Général travailloit pour ſes enfans qu'il nomme ſes Camarades. Hier nous avons appris du Général, lui-même, qu'il avoit été notre interprête auprès du Roi ; que Sa Majeſté touchée de nos demandes a daigné, par une Lettre de ſa main, que nous avons vue & entendu lire, l'aſſurer qu'Elle étoit dans l'intention, pour compoſer la Garde à ſa ſolde, de choiſir dans la Garde Nationale ſoldée. Quand même nous n'aurions pas déjà tant de raiſons d'accorder une confiance aveugle à notre Commandant, cette marque d'intérêt & d'amitié ſuffiroit pour nous attacher à lui & pour éloigner juſqu'à l'ombre du ſoupçon. Ainſi, nos chers Camarades, repoſons nous entiérement ſur ſes ſoins, & ne penſons plus qu'à lui témoigner notre reconnoiſſance ».

plus sûr moyen de soulever des Soldats, c'est de leur ôter la confiance qu'ils ont en leur Chef.

Voyez, dit la Calomnie, que l'on cherche à s'assûrer des troupes du centre, à les attacher à la personne du Roi, pour commencer une contre-révolution! Comme si Paris, le berceau de la liberté, pouvoit être le foyer d'une contre-révolution; comme si les premiers Soldats de la révolution pouvoient manquer à leur serment, & devenir traitres à leur Patrie! Comme si le défenseur de la liberté dans l'Amérique, pouvoit renoncer à sa gloire, en se rendant, en France, le vil suppôt du Despotisme! Comme si Nancy ne fumait point encore du sang que les Patriotes ont versé, en affrontant le fer & le feu!

Sur quoi se fonde-t-on pour appuyer des soupçons injurieux? Ce ne peut être sur la lettre des Grenadiers; il faut donc que ce soit sur le billet adressé par le Roi à M. de-la Fayette. Mais on ne l'a pas vu ce fatal billet, on n'en n'a fait courir que des copies infidèlles ou tronquées. Nous l'avons vu, nous; voici ce qu'il contient: *Que le dessein du Roi seroit d'admettre dans sa Maison Militaire à pied les Grenadiers soldés de la Garde Nationale de Paris, & une partie des Compagnies du Centre; que son desir est de consulter le Général sur ce travail, dans le tems où il sera mis à exécution*, (ce qui prouve que le Roi regarde encore comme fort éloignée l'époque de cette formation); *que l'intention de Sa Majesté est que les Volontaires des Gardes-Nationales fassent toujours le service auprès de sa Personne, dans les différens endroits où Elle se trouvera.*

Ne voila-t-il pas un billet bien dangereux que celui qui annonce au Général de la Révolution, que le Roi veut s'entourer, toute sa vie, des Volontaires des Gardes-Nationales, & que s'il forme un Régiment de gardes à pied, il n'y employera que les Soldats qui ont concouru à la prise de la Bastille, dont la plupart sont décorés de cette

même Médaille que M. de la Fayette a demandée pour eux & qui porte pour devise ce vers de Lucain :

Ignorant ne datos ne quisquam serviat enses ?

Nous pensons cependant que le Général doit se justifier, il le doit non pas seulement pour lui-même, il peut-être au-dessus d'une injustice, mais pour nous, pour la tranquillité de la Capitale, pour celle de la France entière.

Jusques-là, mes chers Concitoyens, respectez-vous vous-mêmes, en respectant votre ouvrage ; n'encourez point le reproche de légéreté qu'on pourroit vous faire, de prendre plaisir à renverser aujourd'hui l'idole que vous avez élevée la veille ; n'encourez point le reproche honteux de montrer de l'ingratitude envers ceux qui vous ont bien servi. Que les Rois qui ne ressemblent point à Louis XVI, soient ingrats, mais qu'un Peuple libre soit juste & reconnoissant. Gardez-vous cependant de vous endormir sur le bord de l'abime : l'Aristocratie aux abois veille pour votre perte, mais soyez des Juges, & non pas de fanatiques instrumens des vengeances ou des projets de vos ennemis.

1790.